

Le Conseil des enfants renaît dans le quartier de Prélaz

VIE PUBLIQUE

Suite à une expérience pilote concluante, la ville relance le Conseil des enfants. Le but est de créer une assemblée de miniconseillers par quartier. Première séance demain à Prélaz.

CAROLINE RIEDER

Les adultes ne sont plus les seuls à avoir leur Conseil. Dès demain, les 7 à 12 ans du quartier de Prélaz disposeront du leur. Ils y exerceront leur droit à la parole, comme le garantit l'article 12 des droits de l'enfant. Une expérience pilote avait été menée de 2001 à 2004 à Mon-Repos, à Béthusy et Prélaz. Jugée concluante, la démarche est relancée à Prélaz, choisi notamment pour son caractère multiculturel. Les règles pour s'exprimer ou revendiquer seront toutefois moins formelles que chez les vrais élus.

Miniconseillers non élus

Au Conseil communal, la démocratie avance à coup de votes sur des préavis, des motions ou des postulats. Chez les petits, elle progressera grâce à des moyens plus ludiques. Les enfants peuvent déjà faire parvenir leurs suggestions anonymes, pléées en «coin coin», via des boîtes aux lettres installées à leur intention. Les premières réponses, une vingtaine, sont encourageantes. Aucun bambin ne décrie son quartier. Certains réclament cependant un terrain de foot ou des jeux en plein air. Demain, ces observations constitueront une base pour débiter les travaux.

Pour le reste, «la manière dont les choses vont se dérouler



MINISCUTINS Pour monter le premier Conseil des jeunes, Monique Corbaz (à droite) a travaillé en collaboration notamment avec l'animatrice socioculturelle Alexandra Rubin. Les boîtes destinées à recueillir les messages ont été confectionnées par les enfants. La croix suisse qui orne celle-ci est le résultat d'un vote des jeunes de diverses nationalités. LAUSANNE, LE 12 NOVEMBRE 2008.

va se définir avec les intéressés», précise Monique Corbaz, engagée par la ville pour mettre sur pied et animer les Conseils des enfants. L'assemblée ne sera en tout cas pas un copié-collé des structures qui existent en France, où les petites têtes brunes, blondes ou rousses sont élues. «Nous tenons à ce que chaque enfant puisse participer, et à n'importe quel moment de l'année», note l'animatrice. Des conseils similaires devraient

voir le jour dans d'autres quartiers. Pourquoi pas un organe délibérant qui rassemblerait les miniconseillers de toute la ville? «Il nous paraissait important de rester dans les quartiers, qui sont le lieu de vie des enfants à cet âge-là», motive Monique Corbaz.

Encourager l'autonomie

Une telle structure répond-elle à des problèmes de violence qui peuvent surgir sur le

chemin entre l'école et la maison? «Le Conseil n'a pas été créé pour ça, mais ce sera le lieu pour discuter de toute difficulté qui surgirait dans l'espace public», note l'animatrice. L'initiative entre dans une démarche globale de la ville pour familiariser les jeunes à la vie de la cité. «On aimerait arriver à une politique de l'enfance et de la jeunesse encourageant l'autonomie à l'extérieur de l'école», note Estelle Papaux, cheffe du

Service de la jeunesse et des loisirs. En plus des Conseils des enfants, qui regrouperont les 7-12 ans, un préavis pour un parlement des jeunes (dès 13 ans) sera présenté au début de l'an prochain au Conseil communal. Celui des grands. ■

Tous les enfants de 7 à 12 ans du quartier de Prélaz sont invités à participer au premier Conseil des enfants, demain à 15 h au Pois Chiche.